

Projet de procès-verbal de la 25^e assemblée générale annuelle de Compétence Culture

17 septembre 2024 de 9 h 17 à 10 h 51.

Fabrik 8, 7236 rue Waverly, Montréal

Ou

visioconférence sur Zoom

1. Ouverture et constatation du nombre de délégué.e.s votant.e.s

En l'absence du président de Compétence Culture, Julien Silvestre, le trésorier, Stéphane Chagnon assumera les fonctions normalement dévolues au président. Il souhaite la bienvenue aux membres de Compétence Culture.

La liste des membres actifs compte, au 16 septembre 2024, **56** associations et regroupements.

Les délégué.e.s votant.e.s présent.e.s. constituent le quorum, selon les règlements généraux.

Stéphane Chagnon constate le quorum qui est constitué des 30 délégué.e.s votants présent.e.s et qui ont ayant le statut de membre actif d'exercer leur vote.

Il déclare l'Assemblée ouverte. Il est 9 h 17.

2. Désignation du président et de la secrétaire d'assemblée

Stéphane Chagnon, appuyé par Catherine Blanchette, propose de mandater Monsieur Michel Létourneau comme président d'assemblée. **ADOPTÉ.**

Monsieur Michel Létourneau rappelle que les Règlements généraux adoptés par le CA désignent Pascale Landry comme secrétaire corporative, apte à agir comme secrétaire de l'AGA.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 17 septembre 2024

Le président mentionne qu'à la suite au retrait volontaire de la part d'un candidat pour les élections, il n'y aura pas de processus d'élection. Les postes seront élus par acclamation. Il est donc possible de retirer le point 10 de l'ordre du jour (*Nomination d'un.e président.e. d'élection et d'un.e secrétaire d'élection*) et de revoir la numérotation des points. Le libellé du point suivant (*Élections et adoption de la liste des administratrices et administrateurs 2024-2025*) sera également modifié pour *Adoption de la liste des administratrices et administrateurs 2024-2025*.

Vincent Ranallo, appuyé par Chantal Boulanger, propose l'adoption de l'ordre du jour, avec le retrait du point *Nomination d'un.e président.e. d'élection et d'un.e secrétaire d'élection*. **ADOPTÉ.**

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 septembre 2023

Chantal Boulanger, appuyée par Marie-Claude Camirand, propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 21 septembre 2024. **ADOPTÉ.**

5. Rapport du président

M. Julien Silvestre, président de Compétence Culture, est actuellement hors du pays et sera présent en mode virtuel. Dans son bilan, il souligne que l'année 2023-2024 a été une année exceptionnelle, notamment avec le renouvellement de l'Engagement tripartite et le programme Intervention-Compétences. Il remercie les administrateurs et les administratrices pour leur apport et leur engagement. Il remercie et souligne la contribution des membres qui ont quitté en cours de mandat. Il remercie tout particulièrement Madeleine Perron pour sa participation au conseil d'administration de Compétence Culture et son apport à titre de trésorière pendant six (6) ans.

Il remercie également, les partenaires gouvernementaux liés à l'entente tripartite (MESS, CPMT et MCC) pour leur et recherche de solutions pour répondre aux besoins du secteur culturel en matière de développement des compétences.

Il salue d'ailleurs M. Jean Lortie, président de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), qui est présent cette année encore à l'AGA.

Pour plus de détail, voir sur le rapport du président :

Présentation PowerPoint

Mot du président, p. 8 et 9

6. Rapport de la directrice générale et de l'équipe de Compétence Culture

Pascale Landry commente le Rapport annuel remis en début d'assemblée à chaque délégué. Le rapport expose les résultats selon les cinq orientations qui sont partagées par tous les comités sectoriels et qui posent les balises des actions de Compétence Culture.

Elle souligne que le plan d'action de 2023-2024 a été déposé au CA et à la DDCIS en janvier 2023. Avec l'arrivée du Programme Intervention-Compétences, le plan d'action de 2023-2024 a été modifié (avec regret, mais parce que cela était nécessaire). Les décisions ont été prises en concertation et avec l'aval du conseil d'administration. Le plan d'action a été réalisé presque intégralement. Les activités qui ont été reportées sont principalement la coordination du Plan RH et les études sectorielles d'identification des besoins de formation.

Elle présente le plan stratégique de 2024-2027.

Elle invite l'équipe de Compétence Culture à venir faire un bref retour sur les projets réalisés en 2022-2023.

- Isabelle L'Italien et Éric Boulanger : Intervention-Compétences
- Julien Audet et Sébastien Gédéon : Cultive
- Maryse Brassard-Lévesque et Madeleine Philibert : Étude et norme libraire
- Andrés Cuéllar et Sylvie Meste : activités de formation et MOOC sur la découvrabilité des contenus culturels
- Yoan Leviel et Madeleine Philibert : Culture et moi, autres activités RH et Prix

La direction remercie également l'équipe de Compétence Culture et les remercie pour leur travail sans relâche et leur contribution dans l'atteinte de la mission du comité sectoriel. Elle remercie les personnes qui ont apporté leur soutien à la réalisation des activités de Compétence Culture.

Pour plus de détails sur le rapport de la directrice :

Présentation PowerPoint

Rapport annuel p. 10 et 11

7. Rapport du trésorier et de l'auditeur

Le trésorier fait une mise en contexte rappelle que les états financiers au 31 mars 2024 et le rapport spécial ont été adoptés par le conseil d'administration. Les copies ont été signées par le trésorier et le président, puis déposées à la CPMT conformément à l'échéance du 30 juin.

Il rappelle que 2023-2024 constitue une deuxième année de croissance importante. Si, pour 2022-2023, la hausse découle des projets Culture en action Culture et moi et Cultive, en 2023-2024 : l'augmentation s'explique par le Programme Intervention-Compétences.

- Produits : augmentation de 86% par rapport à l'année précédente)
- Charges : augmentation de 85% par rapport à l'année précédente)
- Excédent : 56 471 (soit 18 087 \$ de plus que l'année précédente)

Le trésorier souligne que l'apport de temps bénévole qui représente 126 000 \$ n'est pas été comptabilisé, mais présenté à titre d'information. Dans ce montant, la contribution en temps de la part du CA est estimée à 37 000 et la valeur des biens et services des membres est estimée à 85 000 \$.

Le président d'assemblée accueille Monsieur Naccache, auditeur. L'auditeur souligne que les états financiers sont acceptés sans réserve.

Il présente l'ensemble des [états financiers au 31 mars 2024](#), dont les pages 3, 4 (produits et charges), le bilan et l'évolution de l'actif et l'annexe produit pour la Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle (DDCIS) .

- Produits : 7 123 74 \$
- Charges : 7 067 27 \$
- Excédent : 56 471 \$

Il souligne cette année encore l'excellente collaboration de l'équipe de Compétence Culture et de l'équipe de Deneault Robillard.

Le président d'assemblée le remercie et invite les membres ayant des questions quant aux états financiers à les poser.

Questions et réponses

Comptabilisation de la contribution en temps, biens et services : une personne souligne l'intérêt de pouvoir quantifier la valeur de l'engagement bénévole. Il serait intéressant de partager cette information, de valoriser le travail invisible en culture. Elle s'interroge tout de même sur la raison derrière le choix de ne pas comptabiliser cet apport.

- Cette pratique existe depuis plusieurs années, mais les montants ne peuvent pas être comptabilisés, parce qu'il s'agit d'estimation (ex. taux horaires attribués aux personnes, temps de préparation aux rencontres).

Affectation externe : une personne s'interroge sur ce qu'est une affectation externe

- Certains bailleurs de fonds demandent un suivi des surplus dans les activités subventionnées (report de subvention)

Risques liés à l'augmentation du chiffre d'affaires : une personne s'interroge sur les risques que pourrait engendrer l'augmentation importante du chiffre d'affaires de Compétence Culture.

- L'augmentation des charges correspond à l'augmentation des produits (Intervention-Compétences). La prise de risque n'est pas supérieure à ce qu'elle était avant Intervention-Compétences. Les activités sont principalement gérées par projets : la non-obtention d'un projet implique souvent la fin d'une activité. Il est certain que le ratio de financement par projet est important, et que cela demande beaucoup de vigilance. Toutefois l'augmentation importante des produits n'est pas liée à des projets, mais bien à Intervention-Compétences, activité ancrée dans une certaine récurrence (entente de 5 ans, renouvelable).

Pause : de 10 h 19 à 10 h 27

8. Choix de l'auditeur

Le président invite le trésorier à prendre la parole. Le trésorier expose Compétence Culture a invité trois firmes ayant une expertise avec les CSMO à soumissionner pour réaliser les États financiers de Compétence Culture. Deux firmes ont déposé des projets (Naccache et Deloitte et Touche). Après avoir pris connaissance des propositions, le CA recommande de poursuivre le travail avec M. Naccache. Nous sommes très satisfait.e.s du travail de Roland Naccache et la soumission reçue est à moindres coûts. Il connaît le mandat des CSMO et nous avons une longue expérience de collaboration (plus de six ans).

Note : la firme Roland Naccache et Associés a fusionné entre temps avec la firme MNP. L'entente se ferait donc avec la firme MNP, bien que nous continuions de travailler avec monsieur Roland Naccache.

Stéphane Chagnon, appuyé par Pierre Mino, propose de renouveler pour trois ans (2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027) le mandat d'audit de nos états financiers auprès de la firme MNP. ADOPTÉ.

9. Présentation du plan d'action 2024-2025

Pascale Landry présente le Plan d'action 2024-2025. Le plan d'action est résumé selon la nouvelle structure du plan stratégique, lequel découle de la structure demandée dans le contexte de la nouvelle politique d'intervention sectorielle. (5 mois déjà faits - chaque année en janvier, CC dépose à la DDCIS son plan d'action annuel et fait une reddition à partir de ce plan)

Faits saillants :

AXE 1 : Compétence Culture contribue à renforcer la portée et l'impact de l'action gouvernementale en matière de développement de la main-d'œuvre actuelle et future pour le secteur culturel.

- Rôle assumé par Compétence Culture pour l'Engagement tripartite et pour le Programme Intervention-Compétences
- Actions liées à des politiques ou programmes gouvernementaux

AXE 2 : Compétence Culture répond en continu aux mutations rapides affectant le marché du travail, dans une vision prospective.

- Actions liées à l'Innovation et défis de la transition verte
- Actions liées à l'Innovation et défis de la transition numérique (formation, Cultive)
- Pratiques RH et enjeux de rareté de main-d'œuvre (ÉDI)
- Valorisation des métiers (Culture et moi, phase 3, Cultive emploi)

AXE 3 : Compétence Culture est reconnu comme chef de file et catalyseur dans l'identification et la réponse aux besoins en développement de la main-d'œuvre du secteur culturel.

- Actions liées à la production d'Informations sur le marché du travail (étude IA, études régionales d'identification des besoins, diagnostic)
- Action liées au développement des compétences (Norme libraire et formations)

AXE 4 : La concertation, le partenariat, la coordination : trois piliers au cœur de la vigueur et de l'excellence de la main-d'œuvre en culture

- Révision de la gouvernance

AXE 5 : Compétence culture en mode consolidation : une gestion de la croissance cohérente et une gestion de risques responsable pour répondre aux attentes de la CPMT et aux besoins du secteur culturel.

- Organisation du travail et gestion (gestion financière, organisation du travail et transformation numérique, développement des compétences, communications).

10. Adoption de la liste des administratrices et administrateurs 2024-2025

L'avis de convocation du 1^{er} septembre contenait la liste et les lettres des candidat.e.s. de neuf (9) candidatures pour huit (8) postes à combler. Comme mentionné en introduction, une personne s'étant désistée, il n'y a donc pas d'élection.

En référant à l'avis de convocation et conformément aux procédures de la politique 8 et aux règlements généraux de Compétence Culture, les noms des candidat.es en élection vous ont été soumis.

Le comité de mise en candidatures du conseil d'administration avait recommandé d'accepter les demandes de renouvellement de tous les membres sortants et le CA avait appuyé cette recommandation.

Liste des mandats en cours et des candidatures — postes en élection — septembre 2024

Arts de la scène

Trois candidatures pour trois postes

- Poste 1 : Parise Mongrain
- Poste 2 : Marilyn Carnier
- Poste 4 : Vincent Ranallo

Audiovisuel et Enregistrement sonore

Deux candidatures pour deux postes

- Poste 6 : Catherine Blanchette
- Poste 8 : Nathalie Paré
-

Arts visuels, Métiers d'art et Arts numériques

Une candidature pour un poste

- Poste 10 : Catherine Bodmer

Littérature, Muséologie et patrimoine

Une candidature pour un poste

- Poste 12 : Geneviève Lauzon

Territoires

Une candidature pour un poste

- Poste 14 : Pierre Mino

Le nombre des candidatures correspondant au nombre de postes, les personnes sont élues par acclamation.

Vincent Seguin, appuyé par Camille Cazin, propose d'adopter la liste des huit (8) administratrices et administrateurs. **ADOPTÉ.**

Tous les postes sont pourvus. Stéphane Chagnon félicite et remercie les administratrices et administrateurs qui composeront le conseil d'administration.

Le nouveau conseil d'administration sera composé de :

Arts de la scène (5)

Poste 1 : Parise Mongrain

Poste 2 : Marilyne Carnier

Poste 3 Julie-Anne Richard

Poste 4 : Vincent Ranallo

Poste 5 : Jon Weisz

Audiovisuel et Enregistrement sonore (3)

Poste 6 : Catherine Blanchette

Poste 7 : Lyette Bouchard

Poste 8 : Nathalie Paré

Arts visuels, Métiers d'art et Arts numériques (2)

Poste 9 : Julien Silvestre

Poste 10 : Catherine Bodmer

Littérature, Muséologie et Patrimoine (2)

Poste 11 : Stéphane Chagnon

Poste 12 : Geneviève Lauzon

Territoires (2)

Poste 13 : Nancy Bélanger

Poste 14 : Pierre Mino

Observatrice DDCIS

Diane Théberge

Le président d'assemblée rappelle qu'une première rencontre du CA suivra l'assemblée générale.

Il remercie les membres qui ont poursuivi ou renouvelé leur mandat et remercie et souhaite la bienvenue aux membres pour qui il s'agira d'un premier mandat.

12. Parole aux membres

Un membre remercie l'équipe de Compétence Culture pour sa gestion du changement et l'ouverture dont elle a fait preuve durant l'implantation du programme Intervention-Compétences.

Applaudissements de la salle.

Un autre membre souligne que, bien que l'année ait été difficile pour tous les promoteurs, notamment en raison de l'adaptation nécessaire, ce qui a été présenté aujourd'hui est encourageant. Elle félicite Compétence Culture.

11. Clôture de l'assemblée

Le président d'assemblée invite à ce qu'un membre propose la levée de l'assemblée. La levée de l'assemblée est proposée par David Berthiaume Lachance et appuyée par Marilyn Carnier.

Le président d'assemblée remercie les participant.e.s et déclare la fin de l'assemblée. Il les invite à rester en place afin de prendre connaissance de la suite des activités. Il est 10 h 51.

Yoan Leviel présente les prochaines activités.

Pascale Landry
Secrétaire